



**REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers :  
Présents : 12  
En exercice : 18  
Votants : 16

L'an **DEUX MILLE VINGT DEUX**, le **JEUDI VINGT DEUX SEPTEMBRE**  
le Conseil Municipal de la Commune d'ÉTAULES (Charente-Maritime), dûment  
convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle municipale, à 20 heures 30,  
sous la **présidence de Vincent BARRAUD, maire.**

Date de convocation du Conseil Municipal : **15 SEPTEMBRE 2022.**

Présents : 12

Votants : 16

BARRAUD Vincent, ~~WATRIN Béatrice~~, ETIENNE Jean, TURPIN Sylvie, MOTARD Daniel,  
~~BOITIER Jean-Louis~~, ~~PERROT Corinne~~, ~~FOUCHER Nicolas~~, BUREAU Nadia,  
GAURIVEAUD Jean-Jacques, AUTIN Martine, RENAUDIN Didier, BLAIS Céline,  
JEUNESSE André, GAGNADRE Josselyne, ~~LOUIS Gilles~~, ~~AUDEBERT Delizia~~, DE LACOUR  
SUSSAC Hugues.

Absents : FOUCHER Nicolas, AUDEBEERT Delizia

Absents avant donné pouvoir : WATRIN Béatrice à BARRAUD Vincent, BOITIER Jean-  
Louis à MOTARD Daniel, LOUIS Gilles à DE LACOUR SUSSAC Hugues, PERROT Corinne  
à GAGNARDRE Josselyne

Secrétaire de séance :

Le conseil municipal nomme par 16 voix

Daniel MOTARD en qualité de secrétaire de séance (art. L. 2121 – 15 du CGCT).

**DE 057-2022/09-003 SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS**

Le maire fait part au conseil municipal de la demande de subvention de l'association Foyer Rural visant à couvrir les frais engagés pour l'organisation du Carnaval Vénitien. Le montant sollicité est de 510, 42 €.

*Le conseil municipal après en avoir délibéré par 16 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION(S)*

*➤ DECIDE d'attribuer au Foyer Rural une subvention de 510, 42 € pour couvrir les frais du carnaval vénitien 2022*



Le Maire, Vincent BARRAUD.

Le secrétaire, Daniel MOTARD.

DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE	
Acte télétransmis au contrôle de légalité sous le N°	017-211701552-2022.....DE
Date de l'accusé de réception préfectorale	
Délibération affichée le	mardi 18 octobre 2022
Document certifié conforme, le Maire, Vincent BARRAUD	

**Hôtel de Ville**

27 rue Charles Hervé 17750 ÉTAULES ■ Tél. : 05 46 36 41 23 ■ Fax : 05 46 36 92 42